

## Cérémonie des Voeux

Retrouvez en page 2 et 3 des extraits de la cérémonie des voeux



## Modifications d'horaires à partir du 01 Février 2023



### AGENCE POSTALE

Lundi, vendredi, samedi  
9h-12h

Mercredi  
9h-11h & 16h-18h

Jeudi  
9h-11h

FERMETURE le mardi



### MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
9h-12h & 16h-18h

Samedi  
9h-12h

FERMETURE le mardi



## INFORMATION

### Extinction nocturne de l'éclairage public

A compter du 23 janvier 2023,  
l'éclairage public sera  
interrompu chaque nuit  
entre 0h00 et 5h00 du matin  
sur l'ensemble de la commune.



Arrêté municipal 2023\_AG001 du 16 janvier 2023



La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux poursuit la rénovation du réseau d'eau sur notre Commune avec le renouvellement de la conduite d'eau (datant des années 60) sur 780 ml environ, chemin du Moulin de la Roue jusqu'à la

Fontaine Adèle et la création d'un réseau d'eaux pluviales rue d'Ancoeuil. Des travaux conséquents qui devraient s'achever en février, rendant à nouveau cet itinéraire accessible aux promeneurs.

## Au 1er janvier 2023 Le tri sélectif a évolué



Un nouveau garde corps plus sécurisant vient d'être installé le long du Pont du Moulin de Pouilly. Celui, du pont du Moulin de la Roue sera prochainement installé, dès la fin des travaux du réseau d'eau.

# 2023 - LES VOEUX DU MAIRE

Le dimanche 8 janvier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des voeux. Nous avons hâte de vivre avec vous ce temps fort de la vie municipale dont nous avons été privés deux années de suite pour des raisons sanitaires. Geneviève Varoqui a pu profiter de cet évènement pour effectuer un bref retour sur les deux années écoulées et aussi se projeter dans les douze mois à venir.

Retrouvons ici les moments clés de cette cérémonie.



Nous pensons enfin sortir d'une crise sanitaire éprouvante mais l'actualité internationale est venue percuter nos espoirs de sortie de crise. Elle est désormais aussi **énergétique**.

Les premiers effets de la flambée des tarifs de l'énergie ont été palpables dès cette année pour le budget communal avec une hausse de nos factures énergétiques de près de 31%. Nous avons d'ores et déjà, comme beaucoup de communes, agité sur la température dans les bâtiments et équipements publics, sur les illuminations de Noël à cause du coût de la location d'une nacelle pour leur installation. A l'annonce de la hausse de l'électricité de 15% pour 2023, il nous faut aller plus loin. **L'éclairage public représente en moyenne 30% de la dépense globale d'électricité.**

Nous avons donc décidé avec le conseil municipal d'opter pour une **mesure d'extinction de l'éclairage public** entre minuit et 5h du matin qui entrera en vigueur dès le mois de janvier. Cette mesure a été prise en concertation avec la gendarmerie afin de s'assurer que ce choix n'induirait pas une hausse de l'insécurité.

Toujours sur le plan financier, la hausse des salaires des fonctionnaires, tout à fait justifiée pour 3.5%, s'impose à nous désormais dans nos dépenses courantes et ce de façon pérenne. **Toutes ces mesures de sobriété ne devront pas se faire au détriment du service public**, ni de la qualité de vie des Moseniens, ni encore au détriment de notre patrimoine public, mais se faire autrement, dans une démarche toujours responsable. Pour éviter à tout prix le recours à l'impôt, nous étudierons poste par poste les possibilités d'économies.

Nous ferons en sorte que ces mesures d'économies n'impactent pas nos écoles, ni la vitalité de notre tissu associatif qui contribue à l'attractivité de notre village, d'autant que nous sommes heureux d'accueillir de **nouveaux acteurs de la vie associative dans les domaines de la musique, du multisport et de la vie locale**. Merci à tous, adhérents, dirigeants et bénévoles de donner de votre temps et de votre énergie !

Pour ces premiers vœux, j'évoquerai nos **principales réalisations, 2021 et 2022** :

La **réalisation d'une rampe** pour les personnes à mobilité réduite et l'aménagement à l'accès des aires de jeux du complexe sportif.

La **vidéo protection**

La **réfection du trottoir**, rue du Jubilé, face à l'école

La **mise aux normes de l'électricité, la rénovation de l'éclairage et du revêtement de sol du gymnase** pour le confort des usagers de l'espace sportif et la pratique associative,

L'**opportunité d'acquisition d'une maison** du 18ème siècle rue de l'Ecole pour la **création de commerces de proximité** (boulangerie et petite épicerie).



Se sont achevés en septembre 2022, les **travaux de voirie et de réseaux d'eaux pluviales de la rue des Galernes** dans un objectif de sécurité des biens et des personnes, travaux attendus depuis plusieurs années par les riverains.



Tous ces importants investissements ont pu être menés grâce aux subventions des partenaires publics, **Etat, Région, Département et Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux** que je remercie sincèrement pour leur écoute, conseil et décision. Un travail soutenu d'échanges, de concertation et de lobbying qui a porté ses fruits, **merci à mon équipe pour le travail accompli.**

Ainsi sur un coût global de près de 700 000 €, **des financements ont été obtenus à hauteur de 64 %** soit un reste à charge pour la commune de 36% de l'ordre de 250 000 €.

A ces grands travaux, j'ajouterai l'insonorisation de la salle Bleu, l'installation de défibrillateurs, de boîte à livres, d'un parc à vélos place de l'Église, que nous allons poursuivre au complexe sportif à la demande des jeunes, l'installation de bancs publics, sans oublier l'animation culturelle et sportive de notre village en collaboration avec les associations.



**2023** sera une année, où nous aurons encore à subir les décisions économiques et sociales qui s'imposeront à nous !



C'est pourquoi je proposerai de donner la **priorité**, en termes d'investissement, aux **projets déjà engagés et/ou pour lesquels des subventions ont été obtenues**. Il s'agit des travaux de sécurité du pont du Goulot, traversé par le GR1, et le remplacement des garde corps des ponts du Moulin de Pouilly (récemment mis en place) et du Moulin de la Roue.

Pour l'essentiel, il s'agira de l'ouverture très attendue de notre **boulangerie** « Aux saveurs de Moisenay ». Ce projet est-il ambitieux ? Oui car il est un véritable **atout pour notre village**, il est vital pour nous tous, de pouvoir acheter son pain sans prendre la voiture.

Si les **phases de diagnostic et d'études** ont retardé de quelques mois le démarrage des travaux, elles étaient **indispensables pour sauvegarder ce patrimoine ancien**, témoignage de notre **ruralité** et de notre histoire. Ce choix de la rénovation du bâti ancien, nous l'assumons totalement.

Le 1er trimestre, sera consacré au lancement de la **consultation des entreprises** pour un démarrage des travaux au 2nd trimestre.



Ce planning prévisionnel permettrait d'envisager une ouverture de la boulangerie en fin d'année. Suivra la réalisation des aménagements extérieurs puis celle de la halle. Je remercie **Benjamin Coste**, notre candidat boulanger, de suivre avec nous et toujours avec autant d'enthousiasme ce projet. Nous poursuivons nos sollicitations : l'Etat pour une participation pour les travaux d'aménagements extérieurs et le Département pour les travaux de construction.

Il est certain que toutes ces opérations, toutes ces réalisations portées par nos communes rurales ne pourraient voir le jour sans l'**aide de nos partenaires**.

Notre **bibliothèque municipale**, grâce aux bénévoles qui se sont présentés, devrait ouvrir ses portes en avril prochain.

2023 sera aussi l'année de l'**aboutissement de la révision du Plan Local d'urbanisme**, le PLU, dont l'élaboration a été lancée en 2011. Avec le groupe de travail du PLU, nous avons abouti à l'organisation d'une réunion publique fin d'année 2022 pour une ouverture de l'**enquête publique au 1er semestre 2023**. Je les remercie pour le travail soutenu mené pour y aboutir. Ce document de référence en termes d'aménagement, de développement et d'urbanisme a été pensé pour préserver notre ruralité tout en améliorant l'accueil et les services aux habitants dans le cadre de la **Loi Climat et résilience de 2021**, avec, toutefois, des mesures contraintes en termes de densification.

Je souhaite profiter de cette tribune pour saluer **Cyndy Quentin**, qui a pris ses fonctions de directrice de l'École en septembre dernier, **les nouveaux Moseniens, 48 familles en deux ans**, qui ont fait le choix de la qualité de vie en s'installant dans notre charmant village plus dynamique que jamais ! et enfin adresser au nom du conseil municipal mes plus sincères félicitations aux jeunes parents des **29 nouveau-nés de 2021 et 2022**. Saluons à cette occasion l'initiative de **Elodie Soyez** qui porte le projet d'ouverture de **micro-crèche "Doudou & Tricot"**.

Sur le plan tertiaire, n'oublions pas nos entreprises, nos artisans qui participent activement à la vie locale. Les promouvoir, les soutenir est une de nos ambitions. Je proposerai d'organiser un événement pour les rencontrer et échanger sur leurs besoins, leurs attentes afin de les accompagner dans leurs développements en lien avec la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux, en charge du développement économique.

Je terminerai mes propos en remerciant mon équipe, qui à mes côtés, tient avec moi le cap de notre programme au bénéfice de nous tous. L'efficacité, le dévouement et la disponibilité de nos agents administratifs et techniques, de la commune ou du SIRP, partie intégrante de notre équipe que ce soit dans l'étude des dossiers ou sur le terrain, sont le gage d'une parfaite réussite au quotidien. Vous pouvez compter sur eux, vous pouvez compter sur nous.

Je tiens aussi à **remercier nos partenaires publics, gendarmerie et pompiers** par leur présence sur notre village au moindre appel et toujours à notre écoute.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale une **belle et heureuse année 2023, santé, prospérité et bonheur** et gardons espoir, la vie est belle !



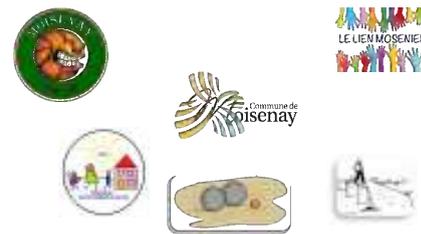
# AGENDA

## FÉVRIER

- Samedi 4 :  LOTO 
- Samedi 11 :  Carnaval 
- Samedi 18 :  Soirée théâtre 

## MARS

- Dimanche 5 :  Nettoyage chemins 
- Mercredi 8 :  Préparer l'orientation de la 3ème au lycée
- Samedi 18 :  Saint Patrick 
- Dimanche 26 :  Puce des couturières 



Ces dates vous sont communiquées à titre indicatif sous réserve de modifications.

Pour chaque évènement les détails seront communiqués par les organisateurs.



## DU CÔTÉ DES DECHETS....

Dans la brève du mois de septembre nous vous avons présenté l'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires.

Le SMITOM ayant revu son calendrier, la borne d'apport volontaire a été installée le 24 janvier 2023.

Sa mise en service est prévue courant février (sous réserves), la date exacte n'étant pas encore été fixée par le SMITOM.

Des animateurs du SMITOM passeront sur la commune en porte à porte, dans un rayon de 500 m autour de la borne. Nous vous communiquerons leur période de passage dès que nous en aurons l'information.

Si vous souhaitez participer à la valorisation des déchets alimentaires, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site du SMITOM <https://www.lombric.com/trier-mes-dechets/consignes-de-tri/les-dechets-alimentaires>. Un agent du SMITOM-LOMBRIC vous recontactera par la suite pour vous remettre le matériel (badge d'accès, sacs kraft et/ou bioseau).



**NOUVEAU**  
Le tri c'est simple  
Tous les emballages et papiers  
vont dans le bac jaune  
À COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023

Retrouvez en page 1 les nouvelles consignes de tri diffusées par le SMITOM.

Les journaux, magazines, catalogues... sont maintenant collectés dans les bacs jaunes. Les anciens containers de collecte ont été enlevés.

"Les brèves de Moisenay" - Lettre d'informations municipales éditée par la Mairie de Moisenay, rue de la boucle, 77950 Moisenay

Tél : 01 64 81 21 00 - Courriel : [mairie@moisenay.fr](mailto:mairie@moisenay.fr)

Site internet : [mairie-moisenay.com](http://mairie-moisenay.com) - Page Facebook : Commune de Moisenay - Instagram : [commune\\_de\\_moisenay](https://www.instagram.com/commune_de_moisenay)

Directrice de la publication : Catherine DURANT, adjointe - Rédaction et mise en page : équipe de communication

Impression : Mairie de Moisenay - Tirage : 600 exemplaires

## LE BRUIT

Horaires pour l'utilisation des outillages bruyants  
(bricolage, jardinage) :

Jours ouvrés : 7 h à 20 h  
Samedi : 9 h à 12 h - 15 h à 19 h 30  
Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h

## CIMETIÈRE

### NOUVEAUX HORAIRES

9 h à 20 h

Nous remercions le professionnel Mosenien  
pour son aide gracieuse dans la remise en  
oeuvre de l'automatisation du portail

## LES DECHETS

Pour ne pas encombrer les trottoirs, les poubelles  
doivent être sorties la veille au soir ou le matin.

Déchets Ménagers\* : Jeudi  
(\* ) sauf

Rues de l'Acacia,  
de la Fontaine Minard,  
du Mont, du Parc, Vendredi  
Cour Gausson

Emballages (bac jaune) : Mercredi

Benne à déchets verts : Du 15 mars au 15 décembre

Mini déchetterie : Le samedi de 9 h à 12 h

L'accès à cette déchetterie est réglementé par carte et les dépôts  
sont limités

Déchetterie : rue des prés Borets - Le Châtelet en Brie

Retrouvez les horaires de la mairie  
et de l'agence postale en page 1

# LA PAROLE DES GROUPES

## Liste Ensemble nous sommes Moisenay - Groupe majoritaire

Chères Moseniennes et chers Moseniens,

Au nom de l'ensemble de l'équipe « Ensemble Nous sommes Moisenay », nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec l'espoir de retrouver une période de stabilité et un monde plus serein. Nous remercions également l'ensemble des agents de la commune, techniques et administratifs, pour leur implication et leur dévouement au quotidien et ainsi assurer un service de qualité et toujours à votre écoute.

Nous nous attellerons sur 2023 à maintenir services et manifestations tout en ayant un regard avisé et attentif aux équilibres budgétaires communaux de plus en plus restreints par la hausse des prix de l'énergie et des produits de première nécessité ainsi que la baisse constante des dotations de l'Etat. Dans ces conditions, les orientations budgétaires seront déterminées selon des priorités définies collectivement, en toute transparence, mais tout en ayant un niveau d'investissement satisfaisant et nécessaire pour le bien être des habitants.

Nous avons la responsabilité de piloter la gestion quotidienne de proximité en gardant l'avenir à l'esprit. Dans cette optique, la coordination avec les partenaires (Etat, Région, Département, Communauté de Communes) est indispensable et vitale pour préserver les intérêts de notre commune et nous nous battons au quotidien pour respecter nos engagements. Nul besoin d'agiter des peurs ou des rumeurs en tout genre pour créer de la défiance, la lucidité et l'optimisme doivent primer pour faire avancer Moisenay dans le bon sens.

L'amour de la commune est notre moteur, cette conviction est la boussole de nos décisions.

Belle et heureuse année 2023



## Anthony BRIHI - Liste Agir avec vous

Moseniennes, Moseniens,

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette année 2023.

Je profite également de cet espace d'expression pour remercier Monsieur Philippe Mazella, ancien responsable des services techniques, pour son investissement, sa créativité et sa volonté constante, avec l'ensemble des employés des services techniques, de rendre notre village le plus attrayant possible. Je lui souhaite une bonne continuation pour la suite de sa carrière et je tiens à souligner que son départ est une perte importante pour notre village.

Ces premiers mois de l'année vont être l'occasion de voter le budget de notre village, un moment ô combien important surtout en cette période d'inflation grandissante. Je ne peux que vous conseiller d'y prêter une grande attention, notamment pour y voir l'impact du projet de commerce Rue de l'école.

Pour rappel, le coût total de ce projet est de plus d'1,4 millions d'euros et, à ce jour, nous avons reçu un total de 400 000 euros de subventions (150 000€ dans le cadre du pacte rural et 250 000€ dans le cadre de la DSIL 2022). Le reste à charge pour la commune est conséquent et je crains fort que nous ne supportions les impacts de ce projet sur de nombreuses années.

Les travaux étaient annoncés pour Automne 2022 mais, à ce jour, rien n'a démarré. Quel impact sur les devis en cette période inflationniste ? Quid des inévitables aléas, « mauvaises surprises » de chaque chantier ?

Autant de questions qui méritent des réponses claires et transparentes afin que chaque mosenienne et mosenien saisissent les enjeux et les impacts financiers de ce projet.

## Marie MAUGÈRE - Liste MOISENAY CONSTRUISONS DEMAIN

Chers Moseniennes et Moseniens,

La nouvelle année est l'occasion pour moi et les membres de la liste « Moisenay Construisons Demain » de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle, ainsi qu'à vous qui œuvrez à travers les associations pour animer et dynamiser la vie de notre village.

2023 sera une année importante pour l'identité de notre commune. Celle-ci va être définie, pour les années à venir, par l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Vous n'avez jusqu'à présent pas été consultés à ce propos, ni d'ailleurs, sur les grands projets de la commune.

Or, le code de l'urbanisme stipule que la concertation avec la population doit être organisée pendant toute la durée des études et de l'élaboration du PLU.

Suite à la présentation du PADD, première pièce majeure du PLU, au Conseil municipal du 25 octobre 2022 et à la réunion publique du 8 décembre 2022, l'enquête publique vous donnera l'occasion de vous exprimer dans les prochaines semaines. Alors soyez vigilants, gardons notre « village de caractère » et préservons-le d'une urbanisation toujours croissante.

Je reste à votre disposition et suis à l'écoute de tous ceux qui souhaitent évoquer leurs projets, remarques, inquiétudes sur l'avenir de notre village.

La liberté d'information, comme la liberté d'expression, relève des droits et prérogatives des élus. Tout conseiller a le devoir de s'exprimer et de rendre compte de son action auprès des administrés. Comme je m'y suis engagée, dans une démarche de vérité et de transparence, les informations que je communique sont toutes issues des débats des conseils municipaux et inscrites dans les Procès-verbaux qui sont tous approuvés à l'unanimité par la majorité.

Très bonne année 2023 à chacun d'entre vous.

Contactez-nous sur le mail : [mariemaugere.moisenay@gmail.com](mailto:mariemaugere.moisenay@gmail.com)

